



## Compte rendu AG de la compagnie des Archers des 6 Vallées du 10 Janvier 2020

Etaient présent 38 membres dont Patrick HERAULT Adjoint au maire en charge des sports sur la commune de Lusignan,

Jean-Jacques VIAUD, le président, débute l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue et ses vœux à l'assemblée.

Il présente l'ordre du jour, puis il lit son « rapport moral ». (annexe 1)

Il laisse la parole à Catherine MAROT, Secrétaire du club pour présenter le nombre de licenciés et la répartition par catégorie.

Le jour de l'assemblée 39 licenciés :

16 Adultes dont 5 Féminines et 11 hommes  
23 Jeunes      8 poussins (2 féminines)  
                    8 Benjamins (2 féminines)  
                    2 Minimes  
                    4 Cadets et 1 junior

Une parenthèse est faite pour remercier la mairie et grand Poitiers, pour la dotation de 7 arcs neuf complets et d'un support de cible mobile.

A l'issue, il laisse la parole à Tony BERNARDIN, le trésorier, pour le bilan financier (annexe 2)

Le tarif de la licence et la part restant au club sont présentés.

Il est annoncé qu'il n'y aura pas d'augmentation cette saison, en espérant qu'il y ait beaucoup de monde lors de la soirée de la « Saint Sébastien » et que nous pourrions faire des bénéfices,

Le bilan est approuvé par l'ensemble de l'assemblée.

Tony nous présente le budget prévisionnel.

Kevin RAYMOND, membre du bureau et entraîneur en formation fait un bilan sportif en présentant les nombreux podiums lors des concours jeunes sur la saison 2019 et le bon début de la saison 2020.

Lors des concours qualificatifs et 2 podiums lors du Championnat Départemental.

Pour 2020, un archer s'est qualifié pour les championnats de France.



Kevin présente l'Objectif Sportif pour 2020 :

***Présenter au moins 1 équipe sur les concours jeunes***

***Initier les débutants à la compétition avant les concours extérieurs.***

Objectif pour la prochaine Olympiade :

***Faire entrer LUSIGNAN dans le classement par équipe Arc classique et Arc à poulie.***

Pour atteindre ces objectifs, Jean-Jacques et Kevin annoncent une modification dans l'organisation des entraînements et des créneaux horaires après avoir fait le constat qu'une heure ne suffisait pas :

Le vendredi soir : 18h00 à 19h30 pour l'initiation et le tir loisir et un mercredi sur 2 de 16h00 à 18h00

Maintien des autres créneaux des lundi et mercredi de 18h00 à 19h30 et le vendredi de 19h00 à 20h30 pour les autres tireurs.

A l'issue, Catherine reprend la parole pour présenter le « mécénat et le sponsoring ».

Plusieurs dossiers sont en phase de finalisation.

Elle annonce avec Jean-Jacques qu'il y aura une formation organisée par le « CDOS » le 8 février. Il est demandé s'il y a des volontaires pour accompagner Catherine.

Coralie RAYMOND se porte volontaire.

Jean-Jacques rappelle que le problème du club pour fidéliser ses membres est le gros soucis de manque de chauffage (température descendue jusqu'à 4°)

Il annonce que le club a pris la décision de s'équiper sur ses propres fonds de matériel de chauffage ; 2 soufflants au gaz. Il est prévu d'aménager le pas de tir dès que le chauffage sera livré.

Quatre membres du bureau étant démissionnaires, Jean-Jacques demande s'il y a des volontaires pour entrer dans le bureau.

Membres sortants : PEROCHON Pascal ; dans le conseil des jeunes : AUMOND Mathis, PEROCHON Alexandre et BERNARDIN Leo .

Entrent dans le nouveau bureau : Coralie RAYMOND et Sahara CIMBARO ; Léo BERNARDIN, majeur, intègre également le bureau. Ils sont élus à l'unanimité.



Jean-Jacques clôture l'assemblée générale et invite l'ensemble des présents à un pot de l'amitié.

Tony BERNARDIN, le trésorier

Jean-Jacques VIAUD, le Président